

## Service PSE libre de Soignies



Code fase 5638  
Ruelle Scaffart, 8  
7060 Soignies  
Tel/Fax 067/33.36.80  
Adresse mail : [css.soignies@gmail.com](mailto:css.soignies@gmail.com)

Date, 14/09/2020

### contact à risque faible

Cher(s) parent(s),

Une personne qui fréquente l'école de votre enfant a une infection Covid-19.

Votre enfant n'a pas eu de contact étroit avec cette personne, le risque de transmission est donc faible et votre enfant ne doit pas être isolé. Il peut continuer à aller à l'école, en respectant la distanciation sociale et le port du masque pour les enfants de plus de 12 ans.

Néanmoins, quelques mesures de précautions sont nécessaires pour suivre son état de santé et éviter la propagation du virus.

Voici les consignes à suivre durant les 14 jours qui suivent le dernier contact avec la personne infectée, à savoir à partir du jeudi 10 septembre 2020

Votre enfant peut fréquenter l'école/l'accueil extrascolaire.

Il est toutefois recommandé de réduire au minimum les autres contacts sociaux pendant 14 jours, en respectant une distance de 1,5m et d'éviter les contacts avec les personnes à risque de développer des formes plus sévères de la maladie comme par exemple les personnes de l'entourage familial âgés de plus de 65 ans ou porteurs d'une maladie chronique.

Veillez au respect des mesures d'hygiène (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible de distanciation physique (se tenir à 1,5m des autres, éviter les contacts directs et les échanges d'objets).

Vous devrez être attentif et surveiller l'apparition éventuelle de tout symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie).

En cas d'apparition d'un symptôme, appelez votre médecin par téléphone pour l'informer des symptômes et du contact récent, et voir avec lui si un test est requis.

Vous trouverez l'ensemble des mesures d'hygiène et de précautions à prendre dans le document joint à cette lettre, réalisé par Sciensano, organisme fédéral de santé publique.

Le service PSE de votre école est à votre disposition pour toute question à ce sujet.

Le service PSE libre de Soignies